



Charte Mémoire de l'Avenir A l'attention des membres et des partenaires de l'association

Cette charte a valeur de référent éthique pour les membres et les partenaires de l'association Mémoire de l'Avenir dans son projet éducatif, social et artistique. Elle donne les lignes directrices définies par le bureau de l'association comme étant constitutives de la notion et de la démarche de l'association pour une éducation au dialogue interculturel et à la lutte contre les stéréotypes et préjugés.

Définition

« Le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert et respectueux entre des individus et des groupes appartenant à des cultures différentes, qui permet de mieux comprendre la perception du monde propre à chacun ».

Son objectif est d'apprendre à vivre ensemble dans la paix et de manière constructive dans un monde multiculturel et de développer un sens de la communauté et un sentiment d'appartenance.

Il permet de comprendre ceux qui ne voient pas le monde de la même façon que nous et apprendre d'eux, il met en évidence les différences et les similitudes entre les différentes traditions et représentations culturelles, il autorise à parvenir à un consensus sur le fait que les conflits ne devraient pas être réglés par la violence, il renforce la cohésion sociale, apaise les tensions intercommunautaires et intracommunautaires, favorise la tolérance, vient à bout des préjugés et des stéréotypes sur les autres cultures et accroît l'influence mutuelle des cultures. Il renforce la confiance sociale par un plus grand degré de respect des autres cultures, l'émergence d'attitudes et de valeurs « transculturelles », et améliore d'une façon générale les compétences interculturelles¹.

Notre conception du dialogue interculturel s'étend cependant aussi au-delà des origines, puisque dans la lutte contre les stéréotypes et préjugés, il faut tenir compte des différences concernant le genre, les conditions sociales, le niveau d'instruction, l'âge, etc. qui doivent être l'objet d'un dialogue inter-individus, intergroupes, pour ne pas donner lieu à des discriminations².

¹ Définition élaborée d'après l'introduction du « Livre blanc sur le dialogue interculturel » du Conseil de l'Europe – 2007.

² Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi souvent des comportements d'un groupe de personnes (Leyens, Yzerbyt, Schadron, 1996).

Le préjugé est une attitude comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné. La discrimination est un comportement négatif non justifiable émis à l'encontre des membres d'un groupe social donné.

Cadre de nos actions

La démarche de Mémoire de l'Avenir prend corps au sein d'une société métissée. Nous souhaitons favoriser l'idée que pour tout être humain l'appartenance à des identités multiples constitue avant tout une richesse et qu'il est important d'assurer une mémoire individuelle et collective des us et coutumes en tant qu'individu mais également en tant que membre d'un groupe social. Nous pensons qu'une meilleure connaissance de soi, de sa culture et de celle de l'Autre permet de combattre les préjugés et stéréotypes pour mieux vivre ensemble.

Nos actions, au cours desquels chacun peut exprimer ses émotions oralement et artistiquement, ambitionnent d'éveiller la curiosité au profit d'une connaissance sensible et de favoriser un mode de communication transversal, qui soit à la fois constructif et créatif.

A vocation pédagogique, elles se fondent sur l'identification des éléments culturels universels, à partir desquels les divergences, convergences, apports mutuels et modes de diffusion sont étudiés.

Menés par un binôme d'artistes transdisciplinaires de tous horizons culturels, ces rencontres sont en général composées de dix séances de deux heures et de deux visites au musée.

En effet, notre méthodologie s'appuie d'une part sur une pratique artistique (les artistes sont impliqués dans la transmission et la transversalité de toutes les formes de correspondances artistiques, utilisant intuitivement les symboles culturels comme universaux de la communication humaine) et d'autre part sur des visites dans deux musées (comme expérience de l'apprentissage de la lecture intuitive, sensible qui traverse le temps et l'histoire).

Elle encourage les programmes d'échanges culturels locaux et internationaux entre groupes sous la forme d'expositions collectives, de spectacles, de participation à des blogs...

Le travail artistique réalisé dans les différents pays où l'association intervient est exposé chaque année dans un lieu de diffusion parisien où est organisée une exposition collective, regroupant les créations de l'ensemble des artistes intervenant et des participants aux ateliers.

Mémoire de l'Avenir est attachée à cette célébration de l'illustration du dialogue interculturel à travers l'art contemporain. En réunissant artistes, élèves et femmes participants, l'association valorise le travail de tout un chacun. Elle expose les œuvres d'artistes de qualité aux côtés de celles d'amateurs qui présentent un travail abouti sur les cultures qui leur apporte respect à l'égard de l'autre et confiance en eux.

Les membres et partenaires partagent la conviction de la nécessité de construire un monde ouvert et culturellement diversifié. Ils sont convaincus que l'art, la culture et la pratique artistique constituent un vecteur privilégié pour aborder les questions de représentation de soi et de l'autre et pour donner des repères pour mieux aborder son quotidien, acquérir le respect d'autrui et donc le respect de soi-même.

Mémoire de l'Avenir étant une association apolitique et aconfessionnelle, ils s'engagent à respecter la liberté de penser et les croyances religieuses – au même titre que les convictions agnostiques, athées ou laïques – comme fait culturel au même titre que d'autres sources identitaires comme les langues, l'histoire ou le patrimoine culturel.

Organiser ou intervenir dans un atelier Mémoire de l'Avenir est :

UN ACTE EDUCATIF
- Qui s'appuie sur une démarche pédagogique participative, interactive et réflexive.
- Qui part des représentations mentales des participants.
- Qui vise des objectifs de savoir et d'attitude (en particulier en encourageant la connaissance de soi et de l'autre et en favorisant l'esprit critique).
- Qui s'appuie sur une pédagogie adaptée à la diversité des publics.
- Qui privilégie une ambiance dans laquelle chacun se sent personnellement accepté et fait partie du groupe. Il faut apprendre aux participants à dépasser leurs inhibitions pour avoir accès à une expression libre et découvrir leurs propres potentialités.
- Qui reconnaît chacun dans les différentes composantes de son identité et permet aux participants de se positionner et de trouver leur place au sein d'un groupe, de même que le groupe apprend à respecter la place de chacun.
- Qui tient compte du fait que chacun peut apprendre de l'autre et s'enrichir mutuellement au delà des barrières, culturelles ou autres.
- Qui encourage la communication, la curiosité, une attitude d'ouverture pour permettre aux participants de comprendre et découvrir leur propre métissage culturel et celui de l'autre via l'éveil aux références culturelles, pour identifier nos similitudes culturelles comme nos différences.
- Qui intègre des méthodes d'évaluation tenant compte des particularités individuelles et collectives au sein du groupe ainsi que des relations interpersonnelles, de la pratique artistique, de l'évolution personnelle et interpersonnelle et des impressions générales des participants.

UN ACTE ENGAGE
- Qui reconnaît le langage artistique comme langage commun pour comprendre et respecter les différences culturelles. Il est un outil de compréhension, de connaissance de soi et de la diversité artistique qui constitue le patrimoine de l'humanité. C'est aussi le moyen d'exister en tant qu'individu parmi les autres.
- Qui croit en l'observation à la fois des similarités et des différences culturelles.
- Qui en terme de message souligne la complexité du développement, l'interdépendance des pays et des peuples, leur diversité et leur créativité, le fait que le respect est la meilleure façon de mieux vivre ensemble et que chacun a les moyens d'agir pour aller dans ce sens.
- Qui encourage à appréhender la portée de ses actions quotidiennes et à devenir acteur du changement social.
- Qui resserre les liens entre les artistes et la population de proximité, qui favorise l'éducation à la culture aussi bien que la culture comme moyen d'éducation.

- Qui fait comprendre que dans l'expression artistique, il n'y a pas d'erreur car il existe autant de regards que d'individus. Ce qu'on nomme « erreur » est en fait une composante de la personnalité et de la création, qui explique que les œuvres sont différentes, singulières et uniques.
- Qui prône la prise de risque et sa maîtrise, l'altérité, le respect de soi, des autres et de l'environnement, la construction de règles de fonctionnement de soi et des autres pour agir et apprendre ensemble.

Etre intervenant dans le cadre d'un atelier Mémoire de l'Avenir

A. Missions

L'artiste intervenant participe à la conception, à la réalisation et à l'évaluation du contenu de l'atelier en concertation avec la coordinatrice de l'association, les équipes enseignantes ou partenaires sociaux et culturels (rédaction d'une fiche pédagogique et d'une fiche d'évaluation)

Avec les enseignants ou les équipes socioculturelles de l'institution dans laquelle il intervient, il fait vivre des situations visant au développement du regard du participant sur sa propre culture et celle des autres via la pratique artistique.

Il conduit un atelier permettant aux participants :

- de vivre des démarches artistiques collectives innovantes
- de développer une attitude d'écoute et prendre confiance en lui
- d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité pratique qui leur seront nécessaires pour se construire et construire le monde de demain.
- de se connaître, de connaître l'autre et apprendre à le respecter
- de participer à un projet de création et de se confronter à l'exigence d'un résultat.
- de se forger une culture et une sensibilité artistique

À l'école, il donne des outils aux enseignants pour qu'au cours de la mise en oeuvre des projets, ils soient les garants de la cohérence et de la transversalité des apprentissages.

B. Compétences

L'artiste intervenant mène une multiplicité d'actions dans des contextes très divers. Il doit faire preuve pour cela de grandes capacités d'adaptation. Il doit être dans une dynamique d'ouverture, de curiosité culturelle, de transmission de ses qualités artistiques et faire preuve de pédagogie.

- **Une identité artistique affirmée**

L'artiste intervenant est un artiste confirmé qui a développé une singularité dans une esthétique particulière.

Sa production artistique est actuelle, régulière et aboutie ; il expose, se produit...

Il est ouvert aux autres formes d'expression artistique (musique, théâtre, danse, arts plastiques...) et est en mesure de travailler en binôme avec un artiste d'une autre discipline. Ensemble, ils créent des liens entre leurs différents modes d'expression artistique. Par sa présence, son exigence artistique, il aide à révéler la sensibilité de chacun.

Il suscite l'initiative, la créativité et la réflexion.

- **Des compétences didactiques**

L'artiste intervenant énonce, en collaboration avec la coordinatrice MDA et l'équipe enseignante ou les partenaires sociaux et culturels, des objectifs d'apprentissage et prévoit dans les grandes lignes les modalités de travail adéquates. Son atelier évoluera cependant en fonction des réactions des participants. Il doit pouvoir conserver beaucoup de souplesse tout en gardant en tête la trame de son atelier.

Il sait prendre en compte les particularités du contexte et du groupe auprès duquel il intervient. À partir de son analyse, il adapte son mode d'intervention et le projet de Mémoire de l'Avenir pour permettre à son public de mieux se l'approprier.

Il fait preuve d'écoute, il sait apporter au bon moment les bons outils et peut les ajuster, il sait élaborer une progression de travail en fonction des réactions du groupe et de ce que celui-ci réalise. Il est inventif dans ses démarches. Il valorise et soutient des choix de réalisation artistique tout en contribuant au développement du sens critique, de la curiosité et de l'ouverture.

Ses objectifs, le descriptif de son atelier sont précisés sur des fiches précisant les moyens nécessaires à sa réalisation. Le matériel demandé est fourni par Mémoire de l'Avenir ou remboursé à l'artiste sur facture (avec accord préalable).

Il s'engage à réaliser par écrit une évaluation selon les modalités prévues par Mémoire de l'Avenir. Une capacité à réfléchir sur son action et ses effets est une condition essentielle de la qualité d'une intervention.

- **Une capacité à s'organiser et à communiquer**

Il respecte les instructions officielles en vigueur dans chacune des institutions dans lesquelles il est amené à travailler.

Parce qu'il représente Mémoire de l'Avenir auprès de l'association dans laquelle il intervient et qu'il se situe au sein d'un réseau de personnes et de partenaires d'horizons divers (élèves, femmes, équipes enseignantes, conseillers pédagogiques, animateurs socio-culturels, parents, etc.), ses compétences relationnelles doivent se conjuguer avec ses compétences d'organisation.

L'artiste intervenant est capable de rendre compte de ses réflexions et de ses propositions à tous les stades d'élaboration de l'atelier.

C. Conditions à respecter pour les partenaires organisateurs d'ateliers et les artistes intervenants sélectionnés :

- Participer aux séances de formation pour les artistes intervenant organisée par l'association.
- Intervenir à deux artistes de médium artistique différents dans chaque atelier, l'interaction entre les arts doit être une priorité dans l'élaboration des contenus pédagogiques pour être en accord avec nos objectifs de dialogue et permettre une disponibilité plus appropriée à chaque participant.
- Encourager l'utilisation de matériel recyclé.
- Utiliser les symboles dans l'expression artistique et durant les parcours aux musées.

- Créer des espaces de discussion autour des thématiques de l'identité, de l'immigration, de la famille, de la société, de l'écologie, de l'histoire, des religions, de la santé, de la violence, du respect, des relations entre filles et garçons...
- Réaliser un travail artistique personnel et collectif soigné et abouti.
- Respecter le sous-thème choisi annuellement comme orientation pour le travail artistique. L'œuvre produite devra illustrer le fruit de la réflexion du groupe sur ce sujet.
- Conduire une évaluation au cours de l'atelier et à la fin de l'atelier
- Etablir un bilan de l'atelier